

Le gouvernement de la province de Québec a contracté, en 1969-1970, des emprunts s'élevant à 318 millions de dollars, à un taux d'intérêt de 9 p. 100, sur lesquels il lui faudra payer un intérêt annuel de \$28,620,000 ou \$78,411 par jour.

Les 1,652 municipalités du Québec, qui ont une dette de deux milliards 83 millions de dollars, paient un intérêt de \$232,470,000, ou \$636,904 par jour.

Les commissions scolaires, y compris les CEGEP et les Régionales, les hôpitaux, les universités, selon l'Union des conseils de comtés, ont une dette globale de quatre milliards de dollars. Ces organismes doivent donc payer un intérêt de 250 millions ou \$684,931 par jour.

• (3.10 p.m.)

Monsieur le président, nous avons donc un total de \$10,637,122,507 de dettes dans le Québec, sur lesquelles les contribuables québécois paient un intérêt de \$2,060,645 par jour.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder inutilement sur le problème de l'endettement au Canada. Je me contente de signaler que depuis 1867, la dette brute et la dette nette n'ont fait que progresser au Canada.

Voici quelques exemples de la dette totale de l'administration fédérale pour quelques années choisies. En 1867, la dette totale du Canada se situait à \$93,046,051. En 1900, cette dette passait à 346 millions environ. En 1933, elle était rendue déjà à près de 3 milliards de dollars, pour passer, en 1943, à 9 milliards 228 millions, pour aboutir, en 1968, à \$32,924,170,000.

Mais ces emprunts, comme je l'ai mentionné, ne sont que des taxes différées que les contribuables devront payer un jour ou l'autre. Si l'on parvient à diminuer la dette publique, c'est parce que le gouvernement ira chercher cet argent dans les goussets des contribuables. Et si le gouvernement ne parvient pas à diminuer la dette publique, les contribuables seront appelés à verser des taxes durant toute leur vie, simplement pour payer les intérêts.

Des taxes, des taxes et encore des taxes!

Nous avons la taxe sur le revenu des particuliers, la taxe sur le revenu des sociétés, la taxe sur les dividendes, les taxes fédérales, les taxes provinciales, les taxes municipales, les taxes scolaires.

Tout article fabriqué porte une taxe fédérale de 12 p. 100. Le gouvernement de l'Ontario ajoute une taxe de 5 p. 100, tandis que celui du Québec en ajoute une de 8 p. 100. Ainsi, pour un simple article qui revient à \$1.35 au magasin, si le vendeur ajoute 30 p. 100 pour son profit, le prix de vente sera de \$1.98, y compris la taxe fédérale. Dans le

Québec, si l'on ajoute la taxe de vente de 8 p. 100, le prix de l'article au consommateur sera de \$2.14.

Toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta, appliquent une taxe de vente directe. La taxe cachée sur la vente représente une moyenne d'à peu près 7 p. 100 de la valeur de détail des produits auxquels elle s'applique. Comme la taxe de vente provinciale s'applique sur la taxe de vente fédérale, nous avons alors la taxe sur la taxe, à laquelle viennent souvent s'ajouter d'autres surtaxes.

Il y a aussi beaucoup d'autres taxes: la taxe foncière, la taxe sur les repas, la taxe sur les cigarettes, la taxe sur les boissons alcooliques, les taxes sur les droits de succession, les taxes sur les divertissements, les primes d'assurance-récolte, les primes d'assurance-maladie, les cotisations de l'assurance-chômage, les taxes sur les billets d'avion. Des taxes, monsieur le président, partout des taxes!

Et les taxes ne font qu'augmenter. Voici comment les impôts et autres revenus du gouvernement canadien ont augmenté pour quelques années choisies.

En 1926, pour un produit national brut de 5 milliards 146 millions, le revenu du gouvernement s'établissait à 867 millions, ce qui veut dire, en pourcentage, 16.8 p. 100 du produit national brut.

En 1950, par exemple, pour un produit national brut de 17 milliards 955 millions, le revenu gouvernemental était de 4 milliards 634 millions, ce qui veut dire 25.8 p. 100 du produit national brut.

En 1968, pour un produit national brut de 71 milliards 454 millions, le revenu total du gouvernement à tous les niveaux se chiffrait à 24 milliards 727 millions, soit 34.6 p. 100 du produit national brut.

Et ce n'est qu'un commencement, puisque d'après le Livre rouge sur la fiscalité, le gouvernement fédéral entend aller chercher 630 millions de plus par année dans les goussets des contribuables canadiens, après cinq années d'application de son nouveau système de taxation.

Voilà où en est la situation aujourd'hui et voilà ce qu'elle sera demain, si les citoyens canadiens n'exigent pas des gouvernements de trouver une autre source de financement du capital public. Voilà la situation qui durera éternellement, à moins que le gouvernement ne prenne les moyens de financer le capital public par des crédits sans intérêt qui serviront à la mise en place des projets sociaux du gouvernement fédéral, au financement des activités des gouvernements provinciaux, qui financeront les services municipaux, ainsi que les commissions scolaires.

On dira: les taxes sont nécessaires. Oui, elles le sont, tant qu'on se plie à des règlements financiers qui les maintiennent néces-